

AGENDA

- Mardi 19 mars 2019 :

A l'occasion de la journée nationale du souvenir et des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, une Commémoration aura lieu à 18h à la stèle (près du monument aux morts) suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

- Samedi 30 mars 2019 :

Passage de véhicules anciens de l'association Simca Racing Team à 14h30 : Rue des Vignes Blanches, Rue des Lilas, Rue du Pâtis et rue de la Fontaine.

- Mercredi 8 mai 2019 :

La Municipalité vous invite ainsi que vos enfants à venir participer à la Commémoration du 8 mai 1945, au monument aux morts, à 10h30. A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la mairie.

- Dimanche 26 mai 2019 :
Elections Européennes.

INFOS MUNICIPALES

- Pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.
- Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tous. Le jeune doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16^e anniversaire à la mairie de son domicile où une attestation lui sera délivrée.
- Suite au départ en retraite du boulanger Claude CHOPARD de Lucenay Le Duc, désormais la distribution de pain sera assurée par le Fournil Rémigeois.
- Le secrétariat de mairie sera fermé du 22 au 26 avril 2019 inclus.



SYNTHESE DES RELEVES DES RADARS PEDAGOGIQUES

PERIODE: 24 Aout 2017 au 24 Aout 2018 soit 365 jours	D 905		RUE DE L'ETANG		RUE DES LILAS		RUE DES VIGNES BLANCHES	
VEHICULES ENTRANTS SORTANTS	1 986 028		327 009		264 278		107 494	
Moyenne total / jour	5 441		896		724		295	
VEHICULES ENTRANTS	932 093		160 839		128 928		50 901	
Moyenne véhicule / jour	2 554		441		353		139	
Vitesse moyennes véhicules entrants	53,51 Km/h		49,04 Km/h		41,67 Km/h		45,62 Km/h	
Vitesse maxi relevé entrant	160 Km/h		120 Km/h		106 Km/h		131 Km/h	
Vitesse entre 30 et 50 Km/h	46%	1180	58%	257	81%	287	65%	91
Vitesse entre 51 et 70 Km/h	43%	1093	39%	171	18%	65	32%	45
Vitesse entre 71 et 90 Km/h	10%	263	2,9%	13	0,5%	2	2,6%	4
Vitesse > à 91 Km/h	1%	18	0,0%	0,13	0%	0,00	0,1%	0,14

Pour mémoire, vous pouvez consulter le bulletin municipal d'octobre 2017 disponible sur le site internet :

http://www.menetreaux-le-pitois.com/document/BM_octobre_2017.pdf

REMERCIEMENTS

Le maire et le conseil municipal remercient :

- Tout particulièrement, M. Guillaume PASSERAT DE LA CHAPELLE, BIG-MAT et M. Mickaël MAURY pour la réalisation des décorations de Noël.
- Les habitants de la commune de leur présence lors de la cérémonie des vœux.
- Les 32 personnes pour leur présence à la réunion d'initiative citoyenne le 26 février 2019 qui s'est déroulé dans un climat serein et constructif.

ETAT CIVIL :

- Avis de décès :
Mme Esther MATHIEU : le 29 décembre 2018.
- Naissance :
Diego et Tiago POINSOT nés le 2 février 2019.

MANIFESTATIONS :

- Dimanche 9 juin 2019 :
L'association Sports et Loisirs organise son traditionnel vide grenier.
- Samedi 22 juin 2019 :
L'association Sports et Loisirs organise son traditionnel rallye Les Gots.

QUELQUES RAPPELS D'INFORMATIONS :

Horaires d'ouverture de la déchèterie de VENAREY-LES LAUMES		
JOUR	Période hivernale (Du 29.10 au 25.03)	Période estivale (Du 26.03 au 28.10)
Lundi et mercredi	14h - 17h	14h - 19h
Vendredi et samedi	10h – 12h 14h - 17h	10h – 12h 14h - 19h

Pour la location de la salle Louis Buffy, les clés sont disponibles chez Mme ROLLAND Laurence (tél : 03.80.96.81.17)

		Habitant de la commune	Habitant extérieur de la commune	Location	Caution
Week End	Vendredi soir au lundi matin	160€	240€	À la mairie	200€
À la journée	En semaine	60€	80€	À la mairie	

Tarif du gaz 1,22€ / m³

Mairie, rue du Pâtis / 21150 MENETREUX LE PITOIS

Tél : 03.80.96.01.60 Courriel : menetreuxlepitois@wanadoo.fr

Pour contacter Monsieur le Maire, Yvon FIORUCCI tél : 06.87.60.99.70

La Mairie est ouverte : le mercredi, vendredi de 15h30 à 18h30 Notre site internet :

<http://www.menetreux-le-pitois.com>

Pour toute nouvelle inscription et renseignement, vous pouvez contacter M. Patrick HUBERT



Menetreux Le Pitois



BULLETIN MUNICIPAL

Mars 2019

<http://www.menetreux-le-pitois.com>